

Délibération n°2024-06

Séance du 26 Mars 2024

Délégués titulaires présents : Monsieur le Président Anne-Jacques de BOUVILLE

Communauté de Communes de la Forêt : M.TESTA

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : MM. GOUT, CHACHIGNON, CHANTEAU

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : Mme BELOEIL, MM. GUERTON, PILLETTE, COURTOIS, DUAULT, GAINVILLE, RICHET, RIVIERE, BREDONTIOT, BARRIER, COULON, CRISSA,

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. BERTHIER, BOUARD, COLMAN, Marc GROSSIER, Mme PAILLOUX, MM. PALLU, HUTTEAU.

Délégués suppléants présents :

Communauté de Communes de la Forêt : M. DETROIT.

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : M. LOISEAU.

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. EUVRARD, BARBERON, Mme LEVY, MM. LALUQUE, GUERTON, MANGEANT.

Communauté de Communes du Pithiverais : MM. BOBET, TRANSON, DURAND.

Absents excusés :

Communauté de Communes de la Forêt : M. BEAUVALET, Mme IVALDI, MM. DENIS, DAUVILLIER, HARDOUIN, ROBERT, Mme BAUDU, BRIE, PELLE.

Communauté de Commune de la Plaine du Nord Loiret : M.BOUYSSOU, LEBRET, Mme DUPRE, MM.BESNARD, BOURGEOIS, MONCEAU, DA SILVA, BRISSON.

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : MM. MURAT, BERARD, DESBOIS, LESSEUR, BLONDEAU, GEORGES, BERTHELOT, ROUSSEAU, ARCHENAUT, BREUILLARD, Mme RAUTURIER, MM.GAURAT, GIRARD, BOUTEILLE, BAUER, SEVIN, Mme MASURE, MM.SUTTIN, DELAPLANCHE, Mme LESSEUR, MM.PROFFIT, VOLKRINGER, DA SILVA, LEROY, CAILLARD, NICOLLE.

Communauté de Communes du Pithiverais : Mme BARRAULT, MM. PERRIER, ROCHER, PERON, Mme GASTELIER, M. BARJONET, Mme VALLOIS, MM. LEGRAND, DAUDIER, Mme ARTAUD, M. VICECONTI, Mme MERCIER, M. Benoît GROSSIER, Mme ROBILLARD, MM. GUERINET, VINCENT, Mme COQUIL, MM. GRILLERE, YOYOTTE, MONCEAU, Mme POINCLoux, MM. BROsse, SOUILAH, LANGUILLE, LAIZEAU, DOUILLET, MOUSSINET, Mme SERGENT, MM.ALLIMONIER.

Pouvoirs

Monsieur DESBOIS a donné pouvoir à Monsieur BARRIER.

Monsieur BROsse a donné pouvoir à Monsieur de BOUVILLE.

Assistaient également à la réunion :

Emmanuel CAMPLO : chargé de mission.

Éric MENARD : technicien de rivière

Lucie Riant MARCHAND : secrétaire/comptable

Hugo VIRETTO : chargé de mission

Thomas PERTHUIS : stagiaire

Budget 2024
Fixation de la participation des
Communautés de Communes
aux dépenses de fonctionnement du Syndicat

Le Président donne lecture du projet de budget 2024 qui fait apparaître une somme de **350 000 €** en recettes de fonctionnement au titre de la contribution des communautés de communes. Selon la répartition suivante :

Communauté de Communes de la Forêt : 27 550,00 €.

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret : 11 690,00 €.

Communauté de Communes du Pithiverais : 191 488 ,00 €.

Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais : 119 272 €.

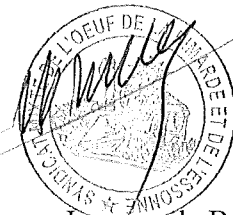
Le Conseil Syndical,

Après en avoir délibéré,

Fixe le montant de la participation des communautés de communes aux dépenses de fonctionnement du Syndicat conformément au tableau annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Anne-Jacques de BOUVILLE